




MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 14 janvier 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	16
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
7 janvier 2021	
DATE D’AFFICHAGE	
28 JAN. 2021	
Codification : 9.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 28 JAN. 2021 et publication du 28 JAN. 2021	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	
	

L'an deux mille vingt et un, le **quatorze janvier**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le sept janvier deux mille vingt et un** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, Patrick PORNET, Didier DUPIN, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Jacky BRAT, Patricia PERRET et Roseline TRAMBOUZE.

Absentes avec excuse : Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Didier DUPIN

Lucie ROCH donne pouvoir à Fabienne STALARS

Isabelle ROUVIDAN donne pouvoir à Christine VALADE

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Roseline TRAMBOUZE

OBJET : 2021-020 : candidature de la commune pour l'obtention du label départemental Village de Caractère

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver la candidature de la commune auprès du Département de la Loire pour obtenir le label Village de Caractère.

Une délibération de candidature doit impérativement être jointe au dossier de présentation de la commune, dossier qui devra mettre en avant le patrimoine, les offres touristiques, les prestataires (hébergeurs, restaurants...) ainsi que les actions de valorisation conduites ces dernières années et celles à venir dans le cadre du mandat en cours.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210114-2021-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2021

Publication : 28/01/2021

Après une première tentative de labellisation il y a quelques années, de nombreux projets ont été réalisés depuis :

- * réfection complète de la Tour
- * réfection des murets de soutènement
- * éco pastoralisme
- * restauration de la salle des fêtes
- * verger conservatoire
- * vigne conservatoire
- * projet OPHEOR en cours sur l'ancienne Cure au cœur du bourg
- *

Au vu de tous ces arguments, la commune de Perreux souhaite donc entrer dans ce process de labellisation.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la candidature de la commune de Perreux auprès du Département de la Loire pour obtenir le label Village de Caractère.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes afférents.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 22 janvier 2021

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

